

# GENÈVE ET LA SUISSE VOISINE

**LA CHRONIQUE**  
des frontaliers

## La Rivella : la boisson suisse par nature

Plus helvète, impossible à trouver. Et d'ailleurs, on ne peut la déguster que chez nos voisins. En dehors du pays, sa commercialisation demeure confidentielle.

Et pourtant, chaque Helvète en consomme une dizaine de litres par an. La Rivella, son nom reste peu connu, fait vraiment partie des gènes suisses, au même titre que le Parfait, le Töbeler ou les aromates Knorr.

Une histoire qui a démarré il y a soixante ans lorsque Robert Barth imagine une boisson à base de sérum de lait. Je sais, dit comme cela, ce n'est pas très appétissant.

**Une boisson light, créée une soixantaine d'années avant que le concept soit imaginé**

Au début, Robert Barth considère que sa boisson est une véritable révélation et décide de l'appeler "Rivelazione" en italien. Mais le nom est un peu trop long, il choisit de la raccourcir, ne laissant plus que "Rivella".

Petit génie du marketing, le fondateur de la marque choisit de positionner son breuvage comme une boisson saine à destination des gens soucieux de leur forme et de leur santé.

Il y a soixante ans, l'idée était peut-être un

peu en avance sur son temps, mais l'avenir lui a démontré qu'il avait eu bien raison. Il venait de créer une boisson light !

Pour être franc, le goût de la boisson est assez particulier. Sa formule est aussi secrète que celle du Coca-Cola.

On sait juste qu'elle est composée de sérum de lait aromatisé d'herbes et d'essences naturelles.

Vous l'avez compris, je ne suis pas véritablement fan. Il faut dire que cette boisson a du mal à s'exporter. On en trouve un peu dans le nord de la France, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Pour assurer son développement, la société a misé sur la production d'autres boissons, en particulier les jus de fruits. Bref, si au cours d'un voyage en Helvétie vous voulez vous immerger dans la culture suisse, vous devrez boire de la Rivella. À condition de ne pas être allergique aux produits lactés.

Il paraît même qu'elle est excellente pour les sportifs, l'équipe suisse de ski l'a utilisée durant des décennies.

Jean-François BESSON

Retrouvez également les chroniques de Jean-François Besson, secrétaire général du Groupement transfrontalier européen, chaque jour à 6h50 et 8h20 sur France Bleu Pays de Savoie.

**SUISSE/AIN/HAUTE-SAVOIE** | Une application touristique pour smartphones et tablettes

# mobi-leman.com, le pourtour lémanique dans votre poche

Une nouveauté fait son apparition dans notre monde connecté : il s'agit d'une application à vocation touristique pour smartphones et tablettes. Elle s'appelle mobi-leman, et concerne le meilleur des visites et balades à faire dans notre région. Cette "appli" se déploie progressivement, et d'ici quelques mois, les touristes - mais aussi les habitants du Grand Genève et au-delà - pourront avoir dans la main la vision de ces trajets. Ce dispositif a été imaginé par le Conseil du Léman, avec Aintourisme et l'association franco-suisse Léman sans frontière (lire "L'info en +").

Il s'agit donc pour l'utilisateur de cette application gratuite, de découvrir des points d'intérêt culturel, naturel ou historique, le long d'itinéraires à thème, de part et d'autre du lac Léman. La zone géographique retenue englobe Bellegarde et le Pays de Gex pour l'Ain, une partie de la Haute-Savoie (Léman/Genevois/Chamonix), les cantons suisses de Genève, Vaud, Fribourg et du Valais.

**19 itinéraires en voiture, à vélo ou à pied**

Trois itinéraires par destination plus un lacustre, c'est ce que proposera à terme cette application. Sur le plan pratique, elle peut être téléchargée depuis chez soi sur un support numérique, via Ap-



Le déploiement des 19 itinéraires se fera d'ici la fin 2014. Pour l'instant, un seul est disponible. Il s'agit du thème "Au pays des énergies", un trajet dans l'Ain, de Génissiat (notre photo) à Divonne-les-Bains. Photo CNR

ple Store ou Google Play, selon l'équipement du "mobinaute". Cependant, une fois téléchargée, mobi-leman n'est utilisable qu'à proximité (environ un kilomètre maximum) de la zone de visite. « Les principaux utilisateurs seront les touristes installés dans la région » a précisé Guy Larmanjat, en charge du tourisme et des questions transfrontalières au Conseil général de l'Ain.

Dans l'Ain, on pourra se balader "au pays des énergies" entre Génissiat et Divonne-les-Bains, suivre la "voie royale" du col de la Faucille à Fernex-Voltaire, longer la Valserine de Mijoux à Belle-

garde. En Haute-Savoie il sera question de suivre les pas des pionniers (de l'alpinisme) de Saint-Nicolas de Vérocce à Chamonix, de parcourir les rives du Léman de la Belle Époque à nos jours entre Yvoire et Évian, et encore découvrir une terre d'histoire d'Étrembières aux Gets. Les découvertes, côté suisse, sont tout aussi riches, avec des balades méconnues dans le canton de Genève, comme "patrimoine hydraulique le long de la Versoix", ou "balade des épicuriens" par le vignoble. Les concepteurs ont choisi l'originalité, alliant nature et culture.

Catherine PONCET

**L'INFO EN +**

**LES PARTENAIRES**

Le Conseil du Léman vise à promouvoir les relations transfrontalières et soutenir des projets franco-suisses de coopération. Il est composé des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, des cantons de Genève, Vaud et Valais. Ce sont ces partenaires qui financent le projet, ainsi que l'Etat de Fribourg. Le budget total du développement de l'application s'élève à plus de 530 000€. Il a bénéficié d'un financement Interreg IV (148 000€ côté français grâce au FEDER et 129 036€ côté suisse) ainsi que de l'association Léman sans frontière.

**Points d'intérêt, photos, vidéos, infos pratiques**

Une fois l'itinéraire choisi, l'application en donne une description générale, puis décline les points d'intérêt (plus de 200 au total), avec les distances. Le "mobinaute" trouvera aussi les événements se déroulant à proximité (le dispositif Sitra alimenté par les offices de tourisme a été mis à contribution), une présentation des territoires, un guide de l'utilisateur, etc. Les modes de locomotion sont précisés.

Les informations utiles (adresses des offices de tourisme, points wifi, localisation des restaurants) sont indiquées. L'application comporte des photos des lieux de visite et des vidéos. Par exemple, le barrage hydroélectrique de Génissiat n'étant plus ouvert au public depuis les attentats du 11 septembre 2011, l'application propose au touriste de découvrir son fonctionnement à travers un film.